

Déclaration liminaire du SNEP-FSU BORDEAUX au Conseil Régional UNSS du 24/11/16

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs les membres du CRUNSS,

Ce Conseil Régional de l'UNSS se tient à une période particulière de l'année :

- Il est fixé en cette fin de premier trimestre et l'après-midi. Nous accueillons positivement la prise en compte par la direction régionale de l'UNSS et Monsieur le Recteur d'un certain nombre de nos propositions : cette première réunion du CRUNSS aussi tôt dans l'année permettra nous l'espérons d'en programmer un second avant la fin de l'année scolaire. Quant à l'horaire, il a ainsi permis un temps de préparation et de réflexion collectif en amont.

-Par ailleurs, nous sommes aussi dans une période où le rectorat a choisi de « développer » d'une façon particulière la réforme des collèges en organisant 2 demi-journées de formation par collège (et écoles de secteurs), échelonnées sur six mercredis après-midi des mois de novembre et décembre. Ce calendrier a engendré des difficultés et dysfonctionnements dans de nombreux districts : établissements absents de certaines rencontres sports collectifs de districts, des cross ont dû être avancés... Or la présence de toutes et tous est indispensable pour les rencontres. La réaction des collègues EPS ne s'est pas fait attendre : des « Appels des districts » et pétitions se sont organisés en réaction à ces dysfonctionnements importants causés. Le SNEP-FSU s'est fait l'écho des collègues. Au final, nous nous félicitons, qu'en tant que Président du CRUNSS, M.le Recteur ait pris la décision d'envoyer un courrier aux présidents d'AS pour rappeler la priorité au sport scolaire et ainsi aider les chefs d'établissement dans leur choix de libérer les enseignants d'EPS quand c'était nécessaire pour animer/encadrer les compétitions....

Nous tenons ici à saluer la position des présidents d'AS qui, à notre connaissance, dans leur totalité ont permis le fonctionnement des compétitions de districts, départementales et académiques jusque-là. Nous remercions aussi les Présidents d'AS, qui, même avant la décision de M. le Recteur avaient rassuré leurs équipes en annonçant une priorité au sport scolaire et le fait que les professeurs d'EPS pourraient être libérés.

Cependant, si nous ne pouvons que nous féliciter de la décision prise qui « sauve les meubles », **nous dénonçons vivement le fait que depuis plusieurs années, les mercredis après-midi normalement dédiés au sport scolaire, sont de plus en plus utilisés à d'autres fins, pénalisant fortement celui-là.**

La position du SNEP sur les 16 euros était claire et précise. Nous avons communiqué la chose suivante aux collègues :

Nous appelons chaque comité directeur des AS, compte tenu de ces éléments, à faire son choix concernant le paiement de cette sur-affiliation pour cette année 2016/2017, notamment au regard de la situation financière des AS. Nous appelons à ce qu'aucune AS ne se fasse imposer ces « 16 euros ». En tout état de cause, le SNEP-FSU interviendra pour que toutes les AS ayant versé les 80 euros correspondant à l'affiliation à l'UNSS puissent y être affiliées et entrer leurs licences. Nous n'accepterons pas de blocage à affiliation si les 80 euros de l'affiliation nationale ont été payés. S'affilier à l'UNSS est indispensable pour chaque AS.

Mais nous n'avons jamais appelé à ne pas payer les 16 euros et avons été extrêmement surpris que la direction régionale de l'UNSS ait transformé nos propos en consigne syndicale de ne pas payer ces 16 euros.

Cependant **nous nous félicitons que notre proposition ait été écoutée, car c'est bien cette décision qui a été prise pour cette année scolaire, cela nous semblait être la plus saine.**

Comme nous étions intervenus l'an passé pour alerter les acteurs du sport scolaire et membres du CRUNSS sur la place de l'EPS au sein du système éducatif, nous tenons aujourd'hui à vous rappeler le sort qui est fait à l'EPS cette année et à vous faire part de l'action que nous menons:

- Les programmes EPS n'ont plus de contenus propres dans les APSA, ni d'exigences en terme de niveaux à atteindre, et renvoient au local la définition de ce qu'il y a à faire : alors que notre école doit lutter contre les inégalités (sociales, territoriales, d'accès aux pratiques sportives et artistiques), ce renvoi au localisme sans cadre national est un risque majeur de perte d'une EPS ambitieuse et de perte de points d'appuis pour les installations sportives notamment.

- Par ailleurs, le fait que l'EPS ne soit plus évaluée au DNB en tant que discipline est un second affaiblissement et renvoie l'EPS à une discipline « secondaire ».

C'est pourquoi **nous lançons une campagne d'opinion pour soutenir la proposition que nous portons et qui peut être mise en place dès la session 2017 du DNB.** Actuellement le DNB se compose d'une évaluation du socle : 400 points et de 3 épreuves chacune sur 100 : oral, scientifique (phys. Maths, bio, techno), littéraires (Fr, HG, Ed. Civ), nous proposons d'ajouter une nouvelle épreuve sur 100 (créant un équilibre : 400 points sur le socle et 400 points sur les disciplines), où l'EPS prendrait sa part (comme les autres disciplines oubliées que sont les arts plastiques, l'éducation musicale, les LV) et proposons que cela soit sous la forme d'un contrôle en cours de formation comme les années précédentes. Pour que « Ma note compte pour le DNB » (flyer d'information), nous vous inviterons à signer la pétition, mais aussi à la faire signer car nous savons l'attachement de chacun.e à l'importance de la discipline EPS au sein de l'école.

Cette situation qui affaiblit fortement l'EPS, pour l'instant au collège, est paradoxale, alors que dans le même temps après l'année du sport de l'école à l'université, est créée l'année de l'olympisme de l'école à l'université. Pourquoi devrait-on formaliser des projets en plus et en dehors de nos projets d'AS, d'EPS, d'établissement, PDDSS, PADSS, PNDSS ? Alors que le fil rouge « les valeurs citoyennes du sport et de l'olympisme » font partie de ces projets au quotidien.

Nous souhaitons d'ailleurs vivement être associés comme la fois précédente au travail de concertation qui ne manquera pas d'être programmé nous l'espérons et le demandons, pour la formalisation du plan académique de développement du sport scolaire 2016-2020.

Enfin, parce que le CRUNSS est un moment particulier où sont présents le monde sportif, de l'EPS et de l'école, nous souhaitons saluer l'engagement de deux de nos collègues et camarades militants du sport populaire et du sport scolaire, Yves Baloup et Philippe Dantou, qui sont partis trop tôt... nous les regrettons et savons qu'ils ont marqué par leurs personnalités et leur engagement de nombreux collègues.

Christel De Carlo et Magali Gaillot pour le SNEP-FSU